



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

CDPENAF du jeudi 04 avril 2024
Relevé de décisions

I) ADS

I-1)-Permis de construire pour la construction d'un poulailler et d'un bâtiment de stockage de matériels sur la commune de VILLIERS-LES-HAUTS

Demandeur : SCEA DU BOIS MONSIEUR

Présentation, échanges et vote simple

- au titre de l'article L. 111-4 du code de l'urbanisme : constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole

avis défavorables : 2

abstentions : 1

avis favorables : 11

L'avis rendu est favorable.

I-2)-Déclaration préalable pour l'installation de serres maraîchères sur la commune d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANCON

Demandeur : LA FERME DU MOULIN (Mme ETAVE MASSARDIER)

Présentation, échanges et vote simple

- au titre de l'article L. 111-4 du code de l'urbanisme : constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole

avis défavorables : 0

abstentions : 0

avis favorables : 14

L'avis rendu est favorable.

I-2)-Déclaration préalable pour l'installation d'un relai de radiotéléphonie mobile sur la commune de PASILLY

Demandeur : SAS CELLNEX

Présentation, échanges et vote simple

- au titre de l'article L. 111-4 du code de l'urbanisme : constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole

avis défavorables : 0
abstentions : 0
avis favorables : 14

L'avis rendu est favorable.

II) COMPENSATION COLLECTIVE AGRICOLE – Article L. 112-1-3 et D. 112-1-18 à 22 du CRPM

II-1) – Projet photovoltaïque au sol à GRIMAUULT

Projet porté par : IB VOGT

Présentation, échanges et vote simple sur :

- la consommation des espaces agricoles
- la compensation collective agricole

Résultat des votes sur la consommation des espaces agricoles :

avis défavorables : 1
abstentions : 2
avis favorables : 11

L'avis rendu est favorable.

Résultat des votes sur la compensation collective agricole :

avis défavorables : 1
abstentions : 1
avis favorables : 12

L'avis rendu est donc favorable.

II-2) – Projet photovoltaïque au sol à SARRY

Projet porté par : VOLTALIA

Présentation, échanges et vote simple sur :

- la consommation des espaces agricoles
- la compensation collective agricole

Résultat des votes sur la consommation des espaces agricoles :

avis défavorables : 1
abstentions : 0
avis favorables : 13

L'avis rendu est favorable.

Résultat des votes sur la compensation collective agricole :

avis défavorables : 0

abstentions : 0

avis favorables : 14

L'avis rendu est donc favorable à l'unanimité, à la condition que les fonds soient versés à la Caisse des Dépôts et Consignation.

La présidente de la CDPENAF,

Madame Isabelle PETTAZZONI